

École publique : religion, morale ou rien ?

À leur retour en classe après les vacances de Pâques, les élèves de l'enseignement officiel, qu'ils soient en primaire ou en secondaire, reviendront à la maison avec un formulaire à faire remplir par leurs parents. Via ce formulaire, ceux-ci feront savoir s'ils veulent que leur enfant suive un cours de religion (catholique, israélite, orthodoxe, protestante ou islamique), le cours de morale ou, au contraire, qu'il soit dispensé de suivre l'un de ces cours. Ce formulaire devra être rentré à l'école au plus tard pour le 8 mai.

C'est la ministre de l'Éducation, Joëlle Milquet, qui a pris l'initiative de ce formulaire. Elle vient d'envoyer dans toutes les écoles officielles une circulaire leur demandant d'interroger les parents sur cette question.

DEUX HEURES D'ÉTUDE ?

Une décision qui fait suite à l'arrêt rendu par la Cour constitutionnelle le 12 mars dernier. Par cet arrêt, la Cour décidait que, si l'enseignement officiel doit proposer des cours de religion et de morale, on ne peut par contre pas obliger un

élève à émettre en choix en faveur de l'une ou l'autre option. Autrement dit, il peut choisir de ne pas suivre un cours de religion et de ne pas suivre le cours de morale non plus.

Cette option supplémentaire va évidemment modifier l'organisation de l'école dès la rentrée de septembre 2015. Il faudra occuper les élèves qui ne suivent pas de cours de religion ou de morale, mais personne ne sait, à l'heure actuelle, quel sera leur nombre. Raison pour laquelle la ministre demande aux écoles d'interroger rapidement les parents. Et les directeurs devront transmettre les résultats au ministère de l'Éducation au plus tard pour le 18 mai.

Ces résultats ne seront toutefois que provisoires. En juin, les parents recevront à nouveau ce même questionnaire et leur réponse sera alors définitive. Si les réponses en faveur du « rien » sont peu nombreuses, les élèves iront à l'étude, qu'il faudra quand même organiser et surveiller deux heures chaque semaine. Si elles sont fort nombreuses, un cours de remplacement sera organisé. ■

MBV.